

COIN technipharm

SEPTEMBRE 2021

LA PRÉPARATION, UN TREMPLIN VERS DIVERS HORIZONS

ON POURRAIT QUALIFIER LA TECHNICIENNE EN PHARMACIE

Brittany Larmand de championne du changement. Ces douze dernières années, elle a aiguisé son expertise en préparation dans divers milieux de pratique en Saskatchewan et en Alberta.

Brittany a intégré la profession après avoir été diplômée en 2009 d'un programme de journalisme qui, selon elle, lui a permis de « vivre une grande croissance », mais non de trouver sa véritable vocation. Tout au long de ses études secondaires et collégiales, elle a travaillé dans une pharmacie communautaire.

QUELQUES CHIFFRES FORMATIONS DU CCECP DESTINÉES AUX TECHNICIENS EN PHARMACIE

- 2012-2013 : 5%
- 2017-2018 : 13%
- 2018-2019 : 18%
- 2019-2020 : 18%
- 2020-2021 : 20%

Source : Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP); rapport présenté à l'AGA 2021.

PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement: [eCortex.ca](https://www.ecortex.ca)

Lorsque la pharmacienne l'a informée sur la possibilité pour les techniciens en pharmacie d'être agréés, elle a décroché un emploi dans une pharmacie de détail à Regina et s'est inscrite au programme de techniques pharmaceutiques du Red Deer College. Après avoir terminé sa formation en 2012, elle a obtenu son agrément en 2017, l'année même où la Saskatchewan a adopté la réglementation.

La passion de Brittany pour la préparation s'est révélée en 2012 quand Jarron Yee, propriétaire de la pharmacie Northgate Medicine Shoppe à Regina, lui a proposé de mettre sur pied un laboratoire de préparation stérile et lui a offert une formation à PCCA Canada pour se perfectionner dans ce domaine. « Mon passage au Centre du cancer de Régina m'a permis d'acquérir la plus grande part de mon expérience en préparation de produits dangereux, parce que c'est un type de préparation tout à fait différent, explique-t-elle. J'ai travaillé dans plusieurs types de pharmacies pour diversifier mon expérience. »

En 2017, Brittany a déménagé à Calgary où elle a assumé le poste de superviseure de la préparation à la SRx Pharmacy, qui délivre des médicaments spécialisés. La pharmacie venait d'installer un tout nouveau laboratoire stérile qui n'était pas encore exploité. « J'ai dû équiper l'espace de toutes les fournitures nécessaires, mettre en place des politiques et des processus et mettre au point des protocoles et des formules. » Quand la pharmacie a aménagé un laboratoire de préparation non-stérile, elle en a également assumé la responsabilité.

Quand la pandémie s'est déclarée, Brittany dirigeait le laboratoire de la pharmacie Cambrian à Calgary. Comme de nombreux professionnels de la pharmacie, elle a fait face aux multiples défis liés à l'approvisionnement en équipements de protection individuelle (ÉPI) et à la mise en œuvre de nouveaux protocoles de gestion du personnel.

Son expertise en préparation l'a aussi amenée à exercer des mandats contractuels d'inspection des pratiques de préparation stérile auprès de l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta (ACP). « J'ai beaucoup aimé ce tra-



vail, s'exclame-t-elle. C'était différent de mes autres activités, mais c'était une autre façon de vivre ma passion pour la préparation. » En collaboration avec les conseillers en pratique de l'ACP, elle a visité des établissements de préparation stérile partout dans la province pour les aider à se conformer aux modèles de normes de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP). Brittany est également fière d'avoir collaboré avec l'ACP en tant que membre d'un groupe de travail sur les normes de l'ANORP relatives à la préparation de produits stériles. « Ce groupe rassemblait des professionnels de la pharmacie représentant des organismes de réglementation de partout au Canada, précise-t-elle. Cette occasion de participer et de contribuer à la réglementation des pratiques a été une formidable expérience de collaboration. »

La naissance de son premier enfant a marqué un nouveau tournant dans la vie de Brittany, tournant qui l'a ramenée ce printemps vers sa ville natale de Petawawa, en Ontario, pour se rapprocher de sa famille. Aujourd'hui technicienne en pharmacie agréée en Ontario, elle explore diverses options professionnelles.

Dans ce nouveau chapitre de sa carrière, Brittany prévoit saisir les opportunités qui lui permettront de continuer de travailler dans le domaine qui la passionne tout en maintenant un sain équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie familiale. L'un de ces projets consiste à concevoir des webinaires sur l'évaluation des risques et les procédures opérationnelles nor-

>> SUITE À LA PAGE 4

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva www.tevacanada.com



Éditrice
Rosalind Stefanac

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas
Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques
en pharmacie canadiens par Teva
www.tevacanada.com

teva

Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

La SCPH se rapproche de l'intégration complète des techniciens

À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE prévue en octobre, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) soumettra à l'approbation de ses membres des amendements visant à offrir aux techniciens en pharmacie le statut de membre à part entière.

Lors de ses réunions en octobre 2020 et en juin 2021, le conseil de la SCPH a adopté deux motions recommandées par le groupe de travail sur les techniciens en pharmacie. La SCPH a mis sur pied ce groupe de travail en 2020 pour concrétiser son intention d'ouvrir l'adhésion intégrale aux techniciens en pharmacie.

Par le passé, les techniciens en pharmacie ont été des sympathisants, plutôt que des membres à part entière, de la SCPH. « D'après les réponses à notre sondage auprès des membres, la plupart d'entre eux reconnaissent la nécessité pour les techniciens d'être pleinement intégrés », souligne la SCPH dans son rapport annuel de 2020. L'association se prépare à offrir un plus grand nombre d'avantages aux techniciens en pharmacie, dans une perspective d'inclusion et de cohérence avec les tendances actuelles. Cette année, la SCPH a mis en œuvre un nouveau statut d'admissibilité des techniciens à un prix national et a délégué un technicien en pharmacie membre de son conseil au conseil d'administration du Sondage sur les pharmacies hospitalières canadiennes.

Le statut de membre à part entière pour les techniciens en pharmacie figure parmi les priorités du Plan stratégique 2020-2023 de la SCPH.

Colombie-Britannique : rapport sur les résultats du programme d'inspection professionnelle pour les techniciens en pharmacie

LES AGENTS DE LA CONFORMITÉ AFFECTÉS AU programme d'inspection professionnelle de l'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique ont désigné la documentation – et en particulier l'omission de signer les tâches effectuées (p. ex., vérification de l'identité du patient, allergies, etc.) – comme le principal défaut de conformité des techniciens en pharmacie, tant en milieu communautaire qu'hospitalier, au cours de l'exercice 2019-2020.

« La documentation donne un aperçu complet de toutes les tâches effectuées d'un bout à l'autre du processus d'exécution d'une ordonnance, affirme le rapport. Il est important de documenter régulièrement ce qui a été fait et par qui cela a été fait, pour permettre à quiconque examine l'ordonnance de retracer clairement les tâches attribuables à un membre agréé. »

Au cours du dernier exercice, les agents de la conformité ont inspecté la pratique de 77 techniciens en pharmacie communautaire et de 200 techniciens en pharmacie hospitalière. Dans ces deux milieux de pratique, l'évaluation des techniciens est fondée sur quatre critères : la vérification de l'identité des patients, la distribution des produits, la collaboration et la documentation.

L'ANORP publie des normes relatives à l'ACQ et à la déclaration des incidents médicamenteux

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION DE LA PHARMACIE (ANORP) vient de publier un nouveau document intitulé Modèle de normes de pratique relatives à l'amélioration continue de la qualité et à la déclaration des incidents médicamenteux par les professionnels de la pharmacie.

Ce document a été élaboré par l'ANORP en tant que supplément aux modèles de normes de pratique des pharmaciens et des techniciens en pharmacie au Canada. Comme les autres modèles de normes de l'ANORP, celui-ci peut être adopté ou adapté par les organismes de réglementation de la pharmacie dans chaque province ou territoire, comme ils l'entendent et en fonction de leurs besoins.

« La déclaration des incidents médicamenteux est depuis longtemps recommandée dans l'exercice de la pharmacie au Canada pour protéger la santé et le bien-être des patients, souligne l'ANORP. Au cours des dernières années, les organismes de réglementation de la pharmacie des provinces et des territoires ont accordé la priorité à la mise en œuvre de programmes de déclaration obligatoire. Ces programmes améliorent la capacité d'analyser les incidents médicamenteux et les événements évités de justesse et d'en tirer des leçons, de sorte que les professionnels de la pharmacie puissent continuellement améliorer la qualité de leur exercice afin de prévenir et d'atténuer les risques pour les patients. »

Le document est accessible à [NAPRA_Model_Standards_CQI_MIR_July2021_FR.pdf](#).

Le ministre de la Santé de la Saskatchewan approuve l'extension du statut de résident pour inclure les techniciens

LE MINISTRE DE LA SANTÉ DE LA SASKATCHEWAN a approuvé des modifications à la réglementation autorisant une catégorie élargie de résident destinée aux techniciens en pharmacie. Cette modification permettra aux techniciens en pharmacie diplômés de maintenir leur affiliation à l'Ordre des professionnels de la pharmacie de la Saskatchewan (SCPP) à titre de résidents même s'ils n'ont pas encore terminé le programme de formation et d'évaluation pratique structurée de la Saskatchewan (Structured Practical Training and Assessment – SPTA) offert par Saskatchewan Polytechnic, ou un programme équivalent approuvé, ou s'ils n'ont pas encore passé leurs examens du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC).

Les techniciens en pharmacie résidents peuvent travailler dans la province (sous la supervision immédiate et en présence d'un technicien en pharmacie agréé) jusqu'à 12 mois après avoir obtenu leur

diplôme. Le registraire peut prolonger cette période dans certaines circonstances légitimes.

Ces modifications alignent les catégories et les délais d'inscription que l'Ordre applique aux techniciens en pharmacie sur ceux prévus pour les pharmaciens.

Le ministère de la Santé a aussi récemment modifié ses règlements de lutte contre les maladies pour autoriser les techniciens en pharmacie agréés, les pharmaciens, ainsi que les techniciens en pharmacie résidents et les pharmaciens résidents à injecter des vaccins contre la COVID-19 (The Disease Control (COVID-19) Amendment Regulations, 2021). Le conseil du SCPP a approuvé l'admissibilité des techniciens en pharmacie à tout programme de formation accrédité par le CCECP axé sur la compétence en administration d'injections (programme en deux volets).

Étude : les MSTP établis par des techniciens en pharmacie révèlent des résultats prometteurs

LES MEILLEURS SCHÉMAS THÉRAPEUTIQUES (MSTP) établis par des techniciens en pharmacie agréés peuvent améliorer la conformité aux normes de pratique en soins ambulatoires.

C'est la conclusion d'une étude intitulée « Best Possible Medication Histories by Registered Pharmacy Technicians in Ambulatory Care », publiée dans le numéro du printemps 2021 du *Journal canadien de la pharmacie hospitalière*.

Ce programme a été élaboré au Women's College Hospital de Toronto, le seul centre hospitalier universitaire spécialisé en soins ambulatoires au Canada, et il a été mis en œuvre de mai 2017 à avril 2018 dans la clinique de préadmission du service de soins chirurgicaux de l'établissement.

Une pharmacienne a formé quatre techniciennes agréées à la consigne de MSTP. Ces dernières ont suivi un atelier, ainsi qu'un programme de formation de deux à sept semaines, spécialisé dans ce domaine. Pour obtenir un certificat en MSTP, une technicienne devait

avoir consigné 75 MSTP consécutifs sans qu'aucune inexactitude ne soit relevée par un pharmacien.

Après avoir établi un MSTP et l'avoir dûment documenté, les techniciennes se fondaient sur les renseignements obtenus pour identifier les patients susceptibles de tirer avantage d'un bilan comparatif des médicaments à leur sortie de l'hôpital.

Les MSTP établis par des techniciens agréés dans le cadre du processus des bilans comparatifs des médicaments ont déjà fait l'objet d'autres études, mais ce projet était le premier à décrire l'application de cette pratique dans un centre universitaire de soins ambulatoires.

« Les techniciens en pharmacie agréés sont bien placés pour établir des MSTP parce qu'ils connaissent bien les noms, les formules, les dosages et la posologie des médicaments, souligne l'article. Le fait de confier les MSTP aux techniciens en pharmacie agréés est donc une bonne façon de compléter le rôle des pharmaciens en matière de conciliation et de gestion des médicaments. »

Une technicienne de l'Alberta joue un rôle central dans la vaccination contre la COVID-19

LA TECHNICIENNE EN PHARMACIE NICOLE JOHNSTON, cheffe de la pratique technique auprès des Services de santé de l'Alberta, s'est intensivement engagée dans les efforts liés à la vaccination contre la COVID-19.

D'après un article publié par l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta, elle a assumé diverses responsabilités, y compris la création d'une série de fiches de travail sur la préparation des vaccins de chacune des marques afin d'en documenter la vérification, ainsi que l'animation de réunions virtuelles destinées au personnel pharmaceutique pour améliorer la compréhension des processus, et la préparation de seringues de vaccin préremplies.

Nicole pense que l'élargissement du champ de pratique des techniciens en pharmacie l'a bien préparée pour ces tâches. « Mon expérience en préparation stérile et ma connaissance des normes réglementaires ont été extrêmement précieuses pour déterminer les paramètres raisonnables de la préparation de haut volume

dans un environnement non-stérile, explique-t-elle. La nécessité pour le personnel pharmaceutique de mettre sur pied des postes de préparation en milieu clinique pour collaborer aux efforts de vaccination est une situation sans précédent et nous avons dû faire preuve de souplesse dans notre approche. »

Nicole a aussi été chargée d'observer le fonctionnement des cliniques de la région d'Edmonton pour en déterminer les aspects à améliorer et recommander des changements. « J'encourage tous ceux qui ont l'occasion de travailler dans des cliniques de vaccination à le faire, parce que c'est une expérience unique pour les techniciens en pharmacie », dit-elle.

Entre-temps, l'Association des techniciens en pharmacie de l'Alberta continue de promouvoir l'octroi à ses membres de l'autorisation de pratiquer des injections, à l'instar de leurs homologues de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Saskatchewan.

>> SUITE DE LA PAGE 1

malisées dans le domaine de la préparation. « J'ai exercé ces compétences si souvent, mais quand je fais des recherches pour un webinaire, je me rends compte que j'enrichis mes connaissances. »

Brittany a également commencé à travailler occasionnellement dans un hôpital de la région et elle a exprimé son intérêt à siéger au conseil de l'ANORP.

Naturellement, le conseil que Brittany adresse aux techniciens en pharmacie qui débutent est de « savoir s'adapter au changement ». Comme elle le dit : « La pharmacie est un domaine en constante évolution, et je pense que nous devons être prêts à nous adapter au changement pour fournir les meilleurs soins à nos patients ».

Aider les patients à trouver le sommeil

UN NOMBRE CROISSANT DE CANADIENS souffrent d'insomnie et passent des heures à traquer le sommeil en vain. D'après l'Agence de la santé publique du Canada, un adulte sur deux éprouve de la difficulté à s'endormir ou à rester endormi pendant la nuit et un sur trois peine à rester éveillé pendant la journée.

Les conséquences sont considérables. L'insomnie persistante peut avoir des effets néfastes sur la santé physique et mentale et accroît le risque d'accident mortel sur la route et au travail. D'après un rapport de Statistique Canada, « le fardeau économique individuel associé à l'insomnie est estimé à 5 010 \$ par personne par an, près de 90 % de ce montant étant attribué à des coûts indirects, comme l'absentéisme au travail et la réduction de la productivité ».

« Malgré cette prévalence et ce fardeau élevés, précise le rapport, l'insomnie n'est souvent pas reconnue ni traitée, du fait des obstacles à son évaluation et à sa gestion. Le besoin de créer des thérapies plus rentables, efficaces et accessibles pour traiter l'insomnie est évident. »

C'est là qu'entrent en scène le Dr Fred Rémillard et sa collègue, Karen Jensen. Ils ont élaboré ensemble un programme de formation en ligne qui offre aux pharmaciens – idéalement secondés par les techniciens – les outils nécessaires pour aider les patients à améliorer la qualité de leur sommeil et à cesser ou réduire leur usage de psychotropes addictifs.

Le programme PharmaZzz est basé sur une approche non pharmacologique de traitement des troubles du sommeil, axée sur le dépistage et la modification des habitudes et des pensées qui contribuent aux troubles du sommeil. Des preuves indiquent que ce type de thérapie est aussi efficace, sinon plus, que les médicaments prescrits pour la prise en charge des troubles du sommeil persistants.

Les techniciens prennent les devants

Les techniciens en pharmacie ont un rôle essentiel à jouer dans le cadre du programme PharmaZzz, tout d'abord en identifiant les patients qui pourraient en bénéficier. Ce dépistage peut prendre la forme d'une simple conversation avec un patient qui baille pendant qu'il est au comptoir. « Il suffit de sonder un peu pour savoir si ce comportement est ponctuel ou s'il s'agit d'un problème plus régulier », explique le Dr Rémillard, professeur émérite à la Faculté de pharmacie et de nutrition de l'Université de la Saskatchewan, et pharmacien psychiatrique retraité. Les patients qui prennent des médicaments en vente libre pour le sommeil ou qui renouvellent des ordonnances de médicaments hypnotiques peuvent soulever

des drapeaux rouges. « Ces patients ne savent peut-être pas qu'il existe des programmes qui pourraient les aider à se sevrer des psychotropes et à améliorer leur qualité de vie », ajoute-t-il.

« En tant que premier point de contact, le technicien peut décrire brièvement le programme et, si le patient se montre intéressé, il peut faciliter un premier entretien avec le pharmacien », dit Karen Jensen, directrice retraitée du programme MedSask de l'Université de la Saskatchewan.

Le programme PharmaZzz comprend des brochures et des dépliants que les techniciens peuvent distribuer aux candidats potentiels afin de les aider à décider s'il leur convient ou non. Des affiches et des

affichettes d'étagères sont aussi disponibles pour la promotion du programme en pharmacie, notamment dans les rayons de MVL.

Le Dr Rémillard souligne que les techniciens peuvent aussi collaborer au dépistage à l'aide de l'outil d'évaluation permettant de déterminer à quels patients le programme pourrait être bénéfique, et en faisant remplir de simples formulaires pour s'assurer qu'il n'est pas nécessaire d'adresser le patient à un médecin. En général, les patients suivent le programme pendant six à huit semaines au cours de séances hebdomadaires ou bimensuelles, et les techniciens peuvent aider à planifier ces rendez-vous.

>> SUITE À LA PAGE 5

face au quotidien



Barbara Moore
Vivre avec la MPOC

De vrais témoignages de vraies personnes

« Parfois, les gens ne font pas attention à ce qu'ils disent. Il est possible qu'ils ne réalisent pas que leurs paroles sont blessantes ».

Lire le témoignage de Barbara et plusieurs autres à [TevaCanada.com/FaceAuQuotidien](https://www.TevaCanada.com/FaceAuQuotidien)



De l'information, des conseils et la perspective de personnes vivant avec une maladie chronique.

teva

L'OPO publie une FAQ sur sa politique de soins virtuels

LA PANDÉMIE AYANT ACCÉLÉRÉ L'ADOPTION DES SOINS VIRTUELS dans le secteur de la pharmacie, l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario (OPO) a élaboré une politique de soins virtuels, accompagnée d'une foire aux questions (FAQ) pour en éclaircir la compréhension.

D'après la FAQ, bien que la politique énonce les exigences auxquelles les professionnels de la pharmacie doivent répondre dans le cadre d'une prestation de soins virtuels, la décision d'opter pour ce mode de prestation de soins doit être prise de concert avec le patient et avec son consentement, et ce à condition que les avantages pour le patient l'emportent sur tout risque.

La politique définit les soins virtuels comme « une interaction professionnelle entre un membre agréé et un patient qui se produit à distance par l'intermédiaire d'une technologie sécurisée qui facilite l'interaction entre patients et membres agréés, par exemple, la visioconférence ». Selon cette définition, les soins fournis par téléphone constituent une prestation de soins virtuels, mais non les appels téléphoniques routiniers de nature administrative.

La formation d'un patient à l'utilisation d'un dispositif médical peut être un exemple d'interaction de soins virtuels.

Pour consulter la politique de soins virtuels de l'OPO, allez à Virtual Care Policy – OCPIInfo.com. La FAQ se trouve à Virtual Care Policy: Frequently Asked Questions – OCPIInfo.com.

>> SUITE DE LA PAGE 4

« Je pense qu'avec un effort mieux coordonné entre techniciens et pharmaciens, nous pourrions recruter davantage de patients que si le pharmacien tente seul de dépister des candidats et de faire les démarches préliminaires, précise le Dr Rémillard. Le manque de temps est un gros problème, et à mon avis, un effort concerté pourrait produire des résultats inespérés. »

Pour obtenir plus d'information sur le programme et s'y inscrire : <https://pharmacynutrition.usask.ca/cpdpp/continuing-education/-/courses.php#PharmaZzzNonMedicationTherapyforInsomnia>.

RESSOURCES SUR LE SOMMEIL

- **SaferMedsNL et SaferMedsNL Resources** — SaferMedsNL : un projet de déprescription lancé à Terre-Neuve-et-Labrador pour sensibiliser le public aux bienfaits et aux dangers des hypnotiques sédatifs.
- www.mysleepwell.ca : interventions thérapeutiques non pharmacologiques pour améliorer la qualité du sommeil
- **Reseau canadien pour la déprescription (reseaudeprescription.ca)** : le Réseau canadien pour la déprescription comporte une section intitulée « Bien dormir, sans médicament ».
- www.sleepfoundation.org

face au quotidien



Vivre avec une maladie chronique?

Les perspectives de personnes qui sont confrontées aux mêmes difficultés que vous peuvent vous aider dans votre cheminement.



▶ Visionnez la vidéo